

VITICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Bulletin n°9
Mercredi 23 mai 2018

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur www.bsv-paca.fr

Faits marquants

Mildiou : premiers repiquages sur inflorescences.

Grêle : dégâts importants dans le Calavon secteurs Bonnieux, Lacoste, Goult, Ménerbes... (jusqu'à 100% de dégâts).

Stades phénologiques :

Photos : CA84



G (8-9 f étalées)



H (10-13f étalées)



I (1ères fleurs)



Pleine
floraison

I (pleine floraison)

f: feuilles

Grenache

Secteur 0 (ultra précoce) : stade 11-12 f à stade 25% floraison, stade 20% floraison majoritaire.

Secteur I (très précoce) : stade 10-11 f à pleine floraison, stade début floraison majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade 10-11 à 25% floraison, stade 1ères fleurs majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade 7-8 à 1ères fleurs, stade 11-13 f étalées majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade 6-7 à 11-12 f étalées, stade 7-9 f étalées majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade 8-10f étalées majoritaire.

Muscats de Hambourg

Secteur II : stade début floraison.

Secteur III : stade 10-12 f étalées à 1ères fleurs.

Secteur IV : stade 9-12 f étalées.

Secteur V : stade 8-10 f étalées.

Carte de précocité : http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10_classe2.html

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Elisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Mildiou

Éléments de biologie (Cf bulletin n°2)

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage. Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol.



Les conidies présentes à la face inférieure des feuilles assurent par la suite les contaminations secondaires (repiquages) sur les autres organes en présence de pluie, de rosée ou de brouillard.



Photo CIRAME

Il y a simultanément des repiquages et de nouvelles contaminations primaires au cours de la saison.

Mesures prophylactiques

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de la maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.
- Les mesures limitant les entassements de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) réduisent la durée d'humectation des grappes et favorisent la pénétration des spécialités commerciales au cœur de la souche.

Territoires Sud Drôme/Enclave des Papes

Analyse du risque

Les épisodes orageux du 20 au 22 mai ont pu localement engendrer de nouvelles contaminations primaires le 20 mai, des repiquages du 20 au 22 mai sur les parcelles présentant des taches (modèles Milstop et Potentiel Système). Les symptômes devraient être visibles à partir du 31 mai. Les valeurs de EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle potentiel système sont en hausse de 1 à 3,8 points.

Observations

De nouveaux foyers primaires ainsi que des repiquages sont observés. Premiers repiquages sur inflorescences.

Estimation du risque : en augmentation ; moyen en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, fort en cas de pluies sur les parcelles avec symptômes.



Rechercher les symptômes issus des contaminations des 7, 8 et 12 mai et de l'épisode pluvieux du 13/14 mai.

Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

Les épisodes orageux du 18 au 22 mai ont pu localement engendrer de nouvelles contaminations primaires et des repiquages sur les parcelles présentant des taches (modèles Milstop et Potentiel Système). Les symptômes devraient être visibles à partir du 28 mai. Les valeurs de EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle potentiel système sont en hausse de 2 à 6,4 points (Vallée du Calavon).

Observations

Premiers foyers primaires observés sur les secteurs Ventoux et Calavon, ainsi que des repiquages en secteur nord Vaucluse. Premiers repiquages sur inflorescences.

Estimation du risque : en augmentation ; moyen en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, fort en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.



Rechercher les symptômes issus des contaminations du 5 au 9 mai et de l'épisode pluvieux du 13/14 mai.

Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire.

Analyse du risque

Les épisodes orageux du 19 au 22 mai ont pu localement engendrer de nouvelles contaminations primaires et des repiquages sur les parcelles présentant des taches (modèles Milstop et Potentiel Système). Les symptômes devraient être visibles à partir du 28 mai.

Les valeurs de EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en forte hausse dans le sud Luberon et le secteur du Puy Ste Réparate (+ 6,5 points), en hausse de 0,5 à 3 points ailleurs.

Observations

Premiers foyers primaires observés dans le sud Luberon et au Puy Ste Réparate. Repiquages à Tarascon, Arles, Ste Victoire. Premiers repiquages sur inflorescences.

Estimation du risque : en augmentation ; moyen à fort en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, fort à très fort en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

- Rechercher les symptômes issus des contaminations du 7 au 9 mai et de l'épisode pluvieux du 13/14 mai.

Territoire Provence

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop détectent des contaminations localisées les 16, 18 et 22 mai, généralisées le 21 mai ainsi que des repiquages sur les parcelles présentant des taches. Les symptômes sont à rechercher à partir du 27 mai. Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en hausse de 2 à 6,8 points.

Observations

Nouveaux foyers primaires et repiquages. Premiers symptômes sur inflorescences.

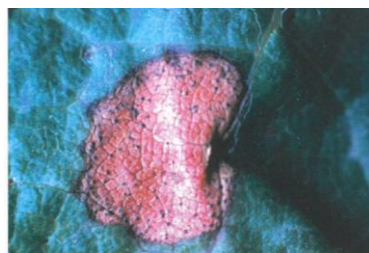
Estimation du risque : en augmentation ; moyen à fort en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, fort à très fort en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

- Rechercher les symptômes issus des contaminations des 10 et 13 mai.

Black Rot :

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4

Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée



Tache sur feuille avec pycnides (pustules noires caractéristiques de cette maladie).

Analyse du risque

Les différents épisodes pluvieux localisés du 18 au 22 mai ont pu provoquer une contamination dont les symptômes pourraient être visibles à partir du début du mois de juin.

Observations

Sur 105 parcelles observées du 17 au 23 mai, 3 parcelles présentent des symptômes sur feuilles.

Estimation du risque : fort sur les parcelles avec symptômes et sur les parcelles historiquement sensibles en cas de pluie, faible à nul dans les autres cas.



Rechercher les symptômes issus des contaminations du 5 au 9 mai

Oïdium

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)



Oïdium sur feuilles

Photos CA83

Observations :

Sur 97 parcelles observées 17 au 23 mai, 20 parcelles présentent des symptômes sur feuilles (11 parcelles sont situées dans le territoire Provence).

Estimation du risque : fort sur les parcelles atteignant le stade 10 feuilles étalées ou l'ayant dépassé, nul dans les autres cas.

Vers de la grappe

Observations :

La modélisation ACTIV prévoit le début du vol de la 2^{ème} génération à partir du 31 mai en secteurs très précoces, du 2 juin en secteurs précoces.

Très peu de glomérules observés à ce jour.



Faire les bilans de fin de première génération (observation des glomérules) en secteurs très précoces et précoces.

Mettre en place les pièges en fin de semaine ou début semaine prochaine dans les secteurs très précoces et précoces.

Estimation du risque : faible à nul, très localement fort.

glomérule

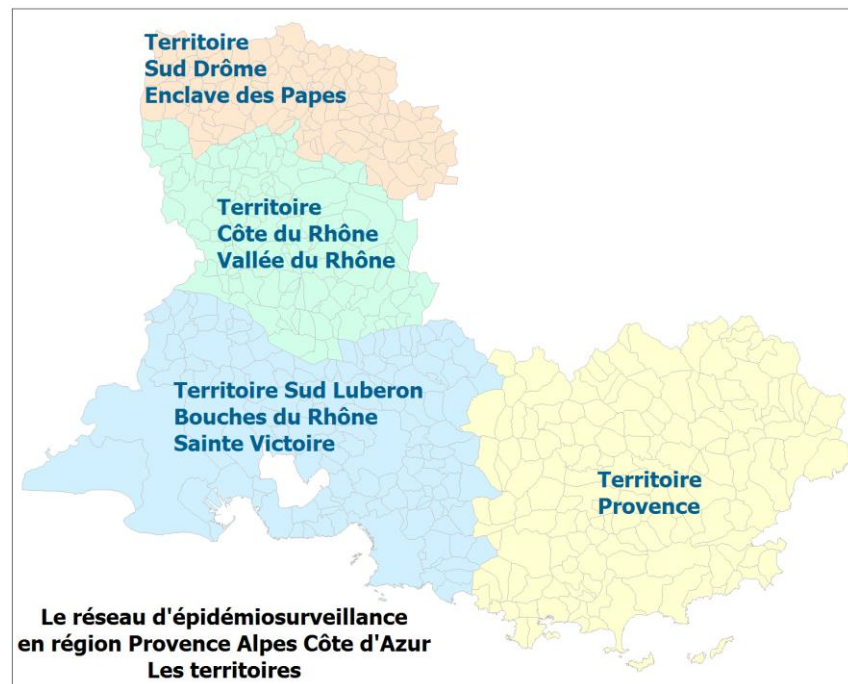


Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée

Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Les territoires



LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Marie-Véronique Blanc, Claire Fersing, (CA84), Julie Mazeau (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.